

DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE À USAGES MULTIPLES DANS LE BÂTIMENT SCOLAIRE DE CHAMPSEC

LOCATAIRE :

Société :

Nom et prénom du responsable :

Adresse / Case postale :

N° postal et Localité :

N° portable (joignable durant la manifestation)

Adresse e-mail :

RÉSERVATION:

Location de la salle du (jj/ mm/ aa) à heure

au (jj/ mm/ aa) à heure

Retour de la salle, rangée et vidée des éventuelles décorations et affaires personnelles

le (jj/ mm/ aa) à heure

PAIEMENT:

Une facture sera envoyée par le service des écoles. Le paiement de la location devra être effectué dans les 10 jours suivants la date de facture. Une caution de Fr. 250.- sera demandée à la remise des clefs.

Le prix de location est fixé à (cochez votre choix):

Avec cuisine Fr. 300.-/jour ☐

Sans cuisine Fr. 200.-/jour ☐

ADRESSE POUR DEMANDE DE RÉSERVATION (au minimum 2 semaines avant la date de l'événement):

M. Pellissier Vincent

Hôtel de Ville, Grand-Pont 12

1950 Sion

v.pellissier@sion.ch

Règlement d'utilisation de la salle

HORAIRES D'UTILISATION POSSIBLE:

Tous les jours de 08:00 à 24:00

DESCRIPTIF DE LA SALLE :

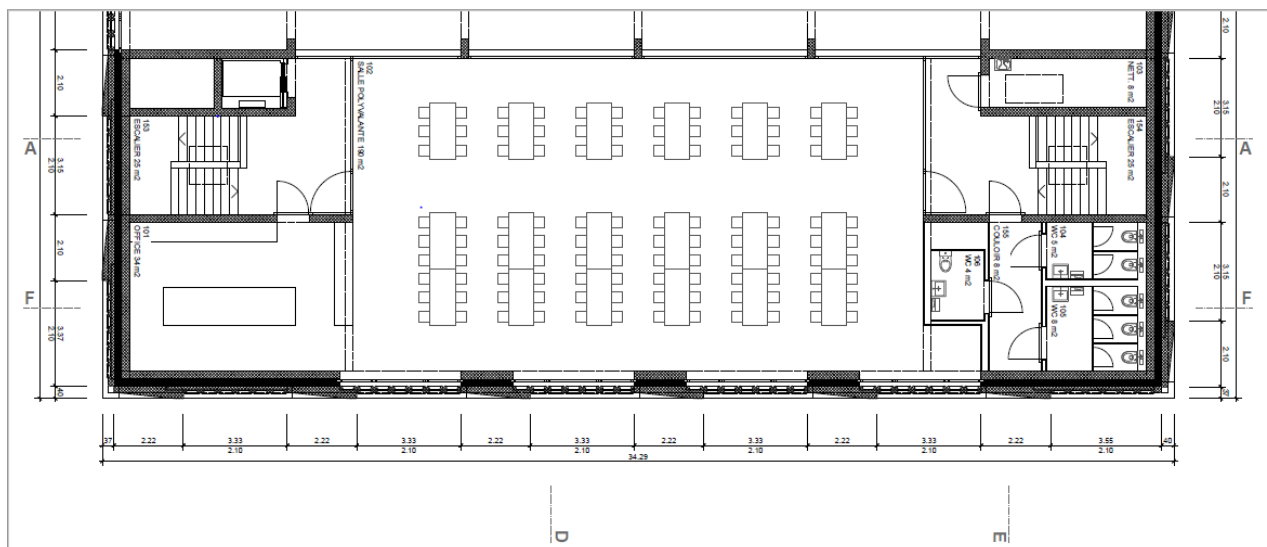
La salle est à disposition des sociétés locales, des associations privées ou publiques et des familles.

Salle polyvalente de 190 m² permettant 108 places assises en configuration « banquet ».

Une office cuisine de 34 m², séparée par un bar, est attenante à la salle. Des toilettes sont disponibles sur le même palier.

L'équipement de cuisine est le suivant (cuisine semi-professionnelle) :

- Tiroirs réfrigérés
- Armoires frigorifiques
- Armoires de rangement
- Ilôt central (284x120cm) équipé :
 - o d'un grand plan de cuisson à induction
 - o ainsi que de prises électriques pour le branchement d'autocuiseurs
- Four à vapeur (steamer)
- Lave-vaisselle « tunnel »
- Charriots roulants pour le service
- Ustensiles et vaisselle selon inventaire annexé



RÉSERVATION

Toute personne désireuse de louer la salle doit en faire la demande auprès la Chancellerie de la Ville qui tient le planning des réservations. Ce dernier remettra une copie du contrat de location au service des écoles qui se chargera de la facturation:

M. Vincent Pellissier
Hôtel de Ville, Grand-Pont 12
1950 Sion
v.pellissier@sion.ch

REMISE DES CLÉS

Chaque société ou groupe devra désigner un responsable à qui les clefs seront remises par M. Donato D'Andrea (076 508 54 54) du service des écoles qui est en charge de la gestion quotidienne du lieu.

A la remise des clés, M. Donato D'Andrea fait signer l'inventaire du matériel mis à disposition et encaisse la caution de Fr. 250.-.

RESTITUTION DES LOCAUX

- les locaux seront restitués dans l'état dans lequel ils ont été reçus.
- les tables et les chaises seront nettoyées et remises à leur place de rangement.
- les locaux utilisés seront balayés et récurés.
- les WC seront nettoyés et récurés.
- en cas d'utilisation de la cuisine, l'ensemble des équipements de cuisine sera nettoyé, les frigos et les poubelles vidées.



- les lumières seront éteintes, les robinets, les fenêtres et portes fermées et verrouillées.
- tout dommage ou problème seront signalés au concierge.

Le contrôle sera effectué lors du retour des clés après la manifestation. Les objets manquants, détériorés ou cassés seront remplacés par la commune aux frais de la manifestation. Si les locaux ne sont pas restitués propres, la caution de Fr. 250.- ne sera pas restituée au locataire et servira pour le nettoyage.

RESPONSABILITÉS:

La société organisatrice est responsable de déposer auprès des autorités concernées les demandes d'autorisations nécessaires. <https://www.sion.ch/securite/19051>

Chaque locataire prendra toutes les mesures utiles pour diminuer au maximum les nuisances pour le voisinage.

Les locataires sont responsables de tous les dommages pouvant être causés aux installations, mobiliers, bâtiments. La Ville de Sion décline toutes responsabilités en cas d'accidents.

Afin de préserver la salle et de pouvoir offrir aux locataires, à long terme, un endroit accueillant, il est interdit :

- de fumer dans l'ensemble des locaux ;
- d'apposer des affiches dépassant la durée d'organisation de la manifestation ;
- de sortir le mobilier à l'extérieur de la salle.

PRIX DE LOCATION PAR JOUR:

Sans cuisine : Fr. 200.- par jour.

Avec cuisine : Fr. 300.- par jour.